



La Retraite

Contrat spécial

*“Retraite des Expatriés”*



ASSUR-TRAVEL



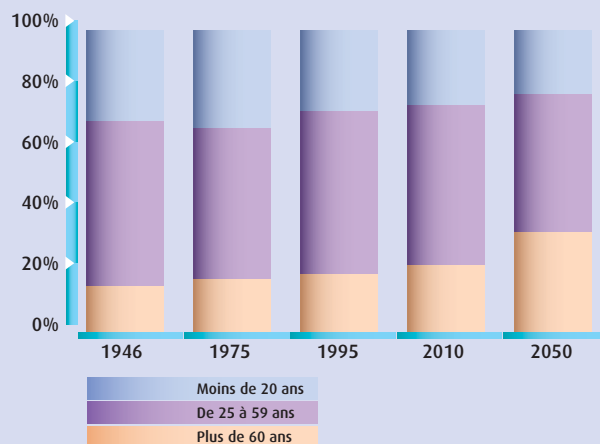
GENERALI

# Anticipation

Recul de l'âge de départ à la retraite, baisse du niveau des régimes obligatoires, déséquilibre démographique entre les actifs et les retraités...Le système de retraite actuel a atteint ses limites. Selon les experts, à l'horizon 2020, il manquera 43 milliards d'euros pour conserver l'équilibre entre le nombre de cotisants et celui des retraités.

Pour vivre pleinement votre retraite, vous devez dès aujourd'hui l'anticiper et constituer vous-même ce complément financier qui vous permettra de maintenir votre niveau de vie lorsque vous arrêterez de travailler.

## De plus en plus de retraités

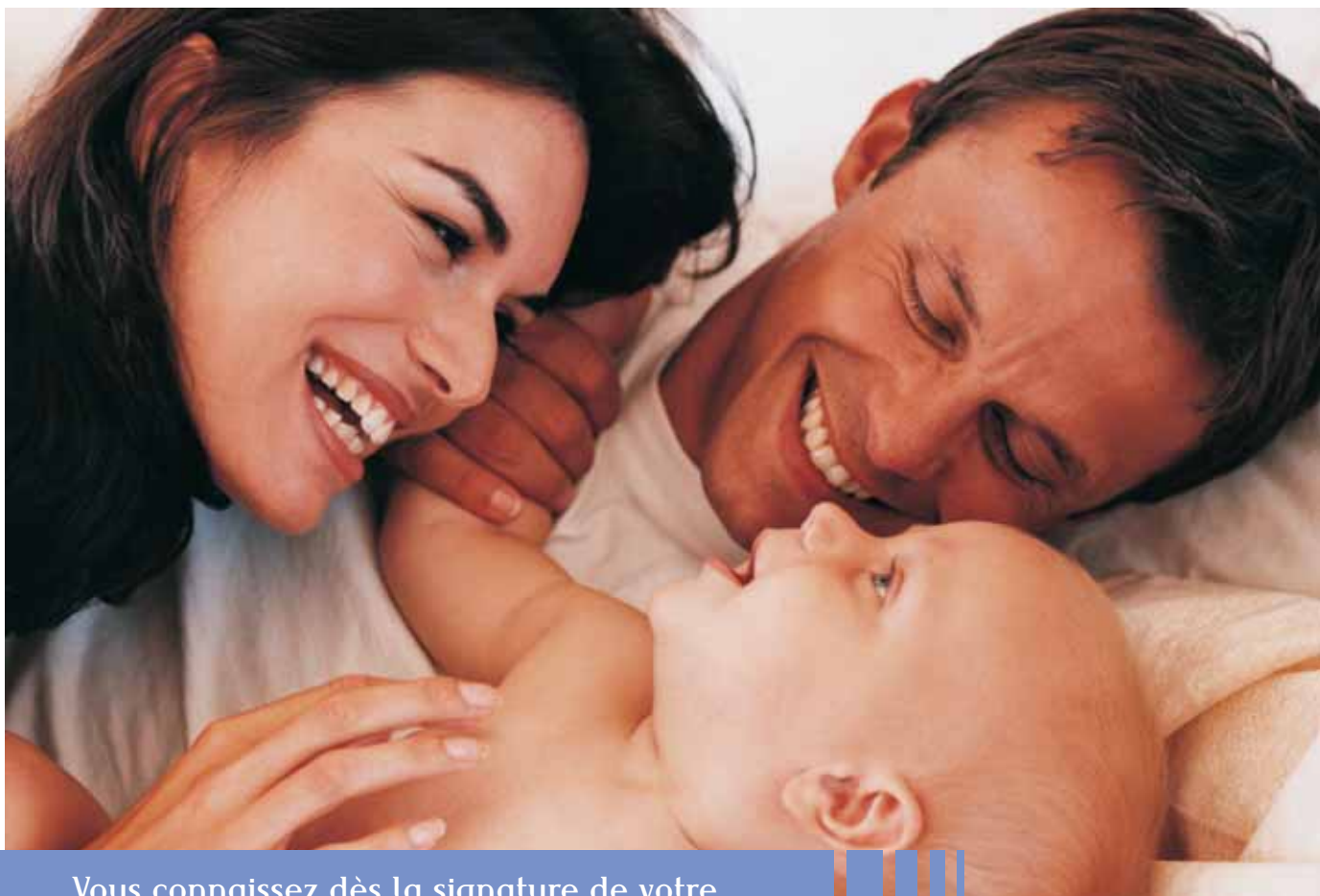


## Nombre de cotisants par retraité

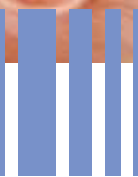
1960	4,69
1980	2,79
2000	2,08
2020	1,59
2040	1,19

Hypothèse de fécondité: 1,8 enfant/femme

Le Groupe Generali est le 1er assureur vie européen, spécialiste en matière de retraite par capitalisation... avec son contrat [La Retraite](#).



Vous connaissez dès la signature de votre contrat le montant de votre retraite.



# Expérience

Grâce à la capitalisation viagère, technique originale utilisée uniquement par Generali, vous connaissez dès la signature de votre contrat le montant minimum de la retraite qui vous sera versé mensuellement lors de votre cessation d'activité.

Nous prenons en compte l'augmentation de l'espérance de vie qui progresse d'environ un an tous les quatre ans. Les écarts entre les tables de conversion correspondent au tableau ci-dessous :

Tables de vie	Espérance de vie à 65 ans
1960-1964	15,9 ans
1973-1977	17,3 ans
1988-1990	20,4 ans
1993	25 ans (génération née entre 1947 et 1952)

Generali garantit le jour de la signature, la table de l'espérance de vie qui détermine le montant de votre retraite. Ainsi, Generali tient son véritable rôle d'assureur.

**La Retraite** est aujourd'hui l'un des premiers contrats vendus en entreprise avec 10 % de part de marché et détient plus de 17,9 % de part de marché en souscription Loi Madelin.

Generali conçoit  
et gère des contrats de retraite  
depuis plus de 35 ans.



# Pérennité



**GENERALI**

Créé en 1831, le groupe Generali représente 191 sociétés implantées dans 69 pays, soit 58 000 professionnels de l'assurance au service de plus de 30 millions de clients. Sa notation ou rating est parmi les meilleures avec une notation de AA par Standard & Poors et Aa3 par Moody's.

Son chiffre d'affaires mondial est de 62,8 milliards d'euros en 2005 (dont 45,7 milliards d'Euros en assurance vie) avec des actifs gérés qui dépassent 365 milliards d'Euros.

Generali est aujourd'hui le 2<sup>ème</sup> assureur généraliste national. Le groupe occupe le 2<sup>ème</sup> rang en assurance vie et la 5<sup>ème</sup> place en IARD. En France, le groupe a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires global de 13,4 milliards d'Euros.

Generali vie est la filiale spécialisée dans la distribution de produits de retraite et de placements par un réseau d'agents et de courtiers.



**ASSUR-TRAVEL**

Partenaire de la Caisse des Français à l'étranger, ASSUR-TRAVEL est spécialisé dans la conception de programmes d'assurance destinés aux expatriés et aux personnes qui voyagent. ASSUR-TRAVEL compte plus de 5 000 clients expatriés et assure plus de 400 000 voyageurs à travers le monde. En partenariat avec Generali, référence en matière de retraite, ASSUR-TRAVEL vous propose un contrat retraite destiné aux expatriés, performant et sûr.



**GENERALI**

## Generali Vie

Société Anonyme au capital de 285 863 360 euros

Entreprise régie par le Code des Assurances - 602 062 481 RCS Paris

Siège Social : 9, Boulevard Haussmann - 75440 Paris Cedex 09

Téléphone : 01 58 38 27 00

[www.assurances.generali.fr](http://www.assurances.generali.fr)